

## INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES

## ICOMOS

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

WORLD HERITAGE LIST N° 15

A) IDENTIFICATION	A) IDENTIFICATION
<p><u>Bien proposé:</u> Axoum</p> <p><u>Lieu:</u> La région administrative de Tigrai</p> <p><u>Etat partie:</u> Ethiopie</p> <p><u>Date:</u> 25 Avril 1978</p>	<p><u>Nomination:</u> Aksum</p> <p><u>Location:</u> The administrative region of Tigrai</p> <p><u>State party:</u> Ethiopia</p> <p><u>Date:</u> April 25, 1978</p>
B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS	B) ICOMOS RECOMMENDATION
Que le bien culturel nommé ci-dessus soit inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial.	That the nominated property be included on the World Heritage List.
C) JUSTIFICATION	C) JUSTIFICATION
<p>Axoum, dont le nom apparait pour la première fois au Ier siècle ap.J.C. dans les Voyages sur la mer d'Erythrée est considérée comme le cœur de l'Ethiopie antique.</p> <p>Le royaume qui s'étendait autour de ce centre à cette époque avait pris le nom de la ville.</p> <p>Les ruines de la ville s'étendent sur une grande superficie et sont composées de hauts obélisques semblables à des stèles, d'un poids imposant, d'une énorme table de pierre de vestiges de colonnes et de tombes royales ornées des légendes Axoumites et des traditions. Dans la partie Ouest de la ville les ruines forment les substructures de 3 châteaux du Ier siècle ap.J.C. Les stèles géantes qui sont sculptées et qui datent du 3ème et du 4ème siècle ap.J.C sont des créations uniques qui justifient l'inscription d'Axoum sur la Liste du Patrimoine Mondial d'après le critère I. De plus l'ensemble de la ville constitue un des grands moments du développement culturel et relève du critère n°4.</p>	<p>Aksum, whose name first appears in the 1st century A.D. in the Periples of the Erythrean sea, is considered to be the heart of antique Ethiopia. Indeed, the kingdom which held sway over this area at this time took its name from the city.</p> <p>The ruins of the site spread over a large area and are composed of tall, obelisque-like stelae of imposing height, an enormous table of stone, vestiges of columns, and royal tombs inscribed with Aksumite legends and traditions. In the western sector of the city ruins are also the substructures of 3 castles from the 1st century A.D.. The giant stelae, which are sculpted and which date from the 3rd and 4th centuries A.D. are unique creations, thus qualifying Aksum for inclusion on the World Heritage List under criterion 1. Moreover, the urban ensemble constitutes a major development in the cultural domain, thereby falling under criterion 4.</p>

---

D) ETAT DE PRESERVATION ou DE  
CONSERVATION

---

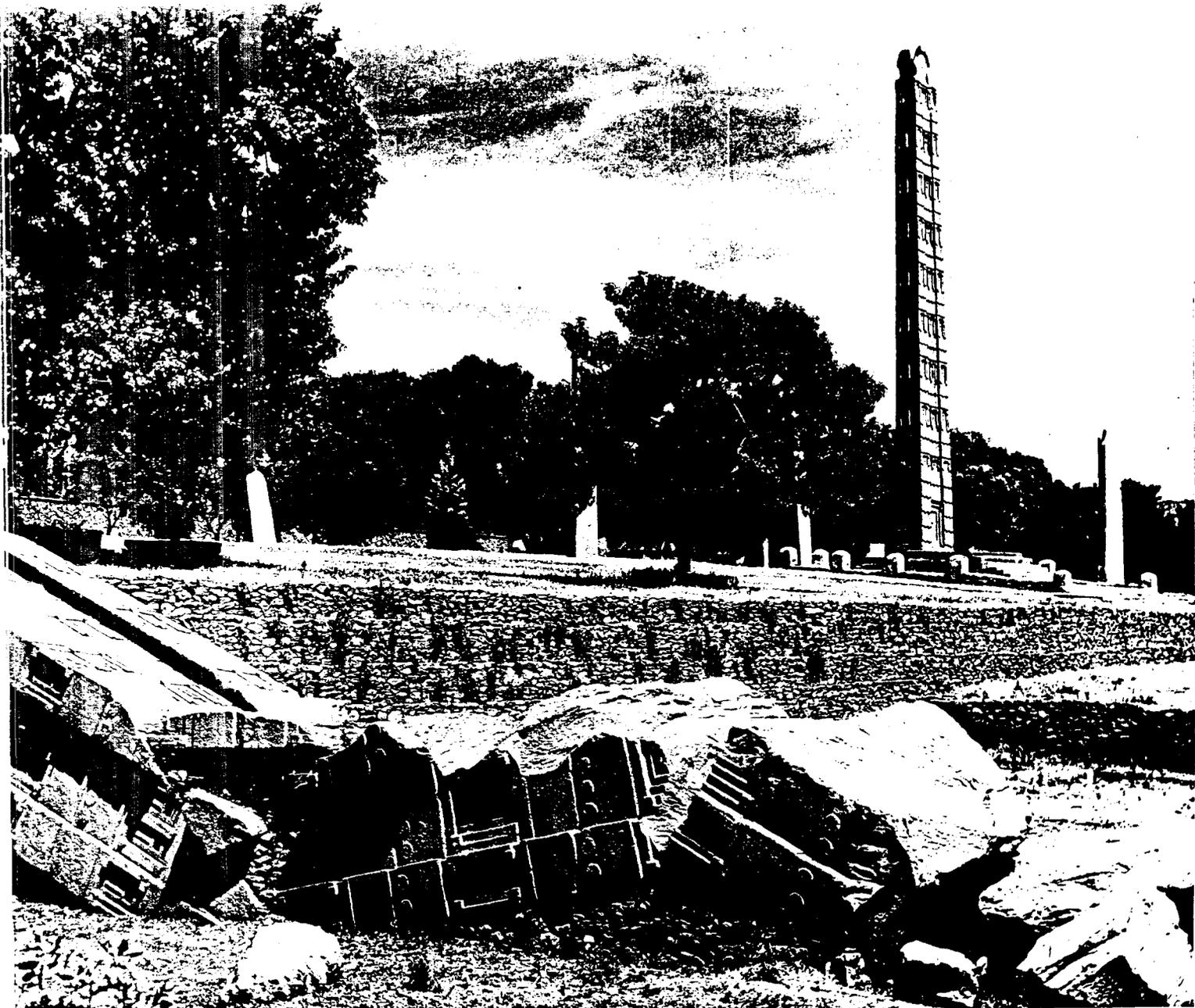
D) STATE OF PRESERVATION

---

Axoum a été placé sous la protection de l'Administration des Antiquités, par la loi de 1958. D'habitude il y a sur la plus grande partie du site de petites constructions contemporaines qui cachent la plus grande majorité des substructures de l'ancienne ville. Le dégagement du reste du site est impératif, tout comme la datation des découvertes afin de préciser les rapports entre la civilisation d'Arabie Saoudite (Yemen) et de l'ancienne Ethiopie. Ils sont du plus grand intérêt pour comprendre l'histoire de l'humanité et qui pourront être vérifiés par d'autres fouilles.

Aksum was placed under the Administration of Antiquities by a law of 1958. Currently, there are contemporary cabanes built on most of the site, thus hiding a majority of the substructures of the ancient city. The disengagement of the remainder of the site is imperative as a number of the finds to date indicate a rapport between the Saudi Arabian (Yemen) civilization and ancient Ethiopia, which is of major consequence to the understanding of the history of mankind and which can only be verified by further excavations.

ICOMOS Paris, 1980.05



AXOUM.     Le site des stèles

Nord de l'Éthiopie. Région administrative du Tigray

Axoum fut la capitale du royaume antique.

Premier millénaire après J.C.

Stèles sculptées du troisième et quatrième siècle après J.C.

Uniques en leur genre, elles représentent une architecture à étages multiples. Une seule est restée debout. 21 mètres de hauteur. La plus haute dépassait trente-trois mètres (des morceaux au premier plan de la photo).

Photo : Institut d'archéologie. 1968.     Kebbédé Bogalé.